

# Certificat

FR-APP-05-25-24041



## PACK SERENITE

(Siret : 90011974400028)

M. JAMI

14 Rue Davoust  
93500 PANTIN



Entreprise titulaire de la qualification

## QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 18 novembre 2025 au 18 novembre 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 20/02/2025 : FR11-RCD23P00329 - VHV Assurance France
- décennale au 20/02/2025 : FR11-RCD23P00329 - VHV Assurance France



### Numéro QualiPAC : QPAC/66040

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 septembre 2025

**Gaël Parrens,**

*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS  
SIRET 489 907 360 00049



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 18 novembre 2029 pour QualiPAC module chauffage et ECS